

trois-mâts Un projet de voilier-école ?

Avec deux amiraux à la barre, le projet de grand voilier-école français prend la mer. L'amiral Pierre-François Forissier, ancien chef d'état-major de la Marine, et le vice-amiral Olivier Lajous, ancien DRH de la Marine, font partie des membres fondateurs de l'Association du grand voilier-école. À leurs côtés se trouvent des passionnés comme Armel Le Strat, ancien président de La Touline, ou Patrice L'Hour, ancien commandant de la goélette **Etoile** et du dundee **Mutin**.

L'association a tenu son premier conseil d'administration à Brest, le lundi 8 octobre. Cette structure est appelée à se transformer à terme en fondation qui entreprendra la construction de ce voilier.

Même si certains de ses promoteurs sont issus de la Marine, le projet n'a rien de militaire. « L'idée est ancienne,

rappelle l'amiral Forissier. **Nous sommes un peu les héritiers d'Eric Tabarly. Il souhaitait que la France se dote d'un grand voilier mais n'avait pas réussi à mobiliser suffisamment.** » Résultat, la France n'a pas de navires comparables au **Juan Sebastian de Elcano** espagnol, au **Gorch Fock** allemand, au **Winston Churchill** britannique, à l'**Amerigo Vespucci** italien. Ou encore au **Cuauhtémoc** mexicain ou au **Cisne Banco** brésilien.

Les promoteurs du grand voilier-école partent du constat d'un « manque » à combler. Ils voient avant tout dans un tel navire un outil de formation humaine. Le grand voilier-école doit embarquer des jeunes de 16 à 26 ans pour leur faire découvrir la mer, la voile... et eux-mêmes. « **Ce ne sera pas un outil de reproduction de**

l'élite maritime, insiste l'amiral Forissier. Il sera ouvert au plus grand nombre. »

Le projet est ambitieux. Il vise à construire un trois-mâts à coque acier de 90 mètres de long susceptible d'embarquer 110 personnes, dont 80 à 90 élèves. Il aurait une allure de voilier traditionnel tout en disposant des technologies les plus modernes. Il disposerait des automatismes nécessaires pour pouvoir naviguer avec un équipage réduit de 20 à 25 marins.

Le chantier de construction se déroulerait en France et durerait 2 ans. Budget : entre 40 et 50 millions d'euros. L'Association du grand voilier-école va maintenant s'attacher à réunir des promesses de dons. Elle se donne 5 ans pour mener le projet à son terme.

Olivier MELENNEC



L'Association du grand voilier-école souhaiterait doter la France d'un navire analogue au « Juan Sebastian de Elcano » espagnol.

social Nouvelle échéance après la grève dans l'administration maritime

« Les agents ont eu raison de se mobiliser », indique Nicolas Mayer. Pour le secrétaire général du syndicat national des personnels de l'administration de la mer CGT (SNPAM-CGT), à l'origine du préavis de grève du 4 octobre (« le marin de la semaine dernière ») dans les DIRM et les DDTM (1), le mouvement « suivi par 60 % des agents en moyenne », indique-t-il, a été positif. Reçu par les directeurs de cabinet de Delphine Batho, ministre de l'Écologie, et de Dominique Cu villier, ministre délégué à la Mer, le représentant syndical estime avoir été entendu.

« Ils ont pris la mesure des difficultés que 25 années de

gestion malthusienne ont fait naître dans cette administration rattrapée par les exigences croissantes de l'Europe », explique-t-il. Un dossier, a priori, un petit peu gros, pour être réglé sur le champ. Les deux parties ont donc décidé d'une nouvelle réunion au ministère de l'Écologie sous quinze jours. « Pour un ministère, c'est dans l'urgence », se félicite Nicolas Mayer qui attend de cette réunion qu'elle trouve des réponses au manque d'effectifs et de moyens de cette administration mais aborde aussi la question de ses missions et de son organisation.

Loin donc des propositions qui lui ont été faites avant sa

réunion au ministère par les différentes directions des Affaires maritimes. Pour elles, « la solution miracle qui résout, en une fois, l'ensemble des problèmes est de faire déroger les agents aux garanties minimales de durée de travail et de repos comme c'est le cas pour les pompiers ou la police », indique-t-il. Une solution qui selon le représentant de la CGT ne répondrait en rien aux manques d'effectifs et se heurterait à des problèmes de légalité.

Loïc FABRÈGUES

(1) Direction interrégionale de la mer et direction départementale des territoires et de la mer.

Cherbourg 3 à 8 ans de prison pour des passeurs

Si le port de Cherbourg a fait face il y a 5 ans à une forte vague d'émigration clandestine, les dispositifs de sécurisation mis en place n'ont pas découragé les réseaux de passeurs. En août 2009, les douaniers avaient ainsi découvert 13 clandestins entassés dans 3 m² à l'arrière d'un fourgon.

Un mois plus tard, les douaniers découvraient huit autres clandestins cachés dans un bateau de plaisance à port Chantereyne. Dans les deux cas, les clandestins étaient des Vietnamiens et les passeurs des Britanniques.

Pendant un an, les enquêteurs ont cherché à remonter la filière. Surveillance, filatures, écoutes-téléphonique, ils ont dressé un organigramme précis d'un réseau

qualifié de « mafieux, capable de se réorganiser rapidement et de passer en pertes et profits un bateau de 50 000 euros ».

Un coup de filet a permis l'arrestation de 10 personnes, 7 Vietnamiens et 3 Français, qui ont été jugés le jeudi 4 octobre devant le tribunal correctionnel de Cherbourg pour le délit d'aide à l'entrée et au séjour irrégulier. Les peines prononcées vont de 3 à 7 ans de prison. Le cerveau de cette filière, un Vietnamien toujours recherché, a écopé quant à lui de 8 ans de prison. « Le tribunal a donné un signal fort à ces trafiquants qui profitent de la misère de certaines populations », a relevé le procureur de la République de Cherbourg.

Jean LAVALLEY

► **Grève dans les ports suite à l'appel national de la CGT.** Un arrêt de travail de 24 heures a fortement perturbé la plupart des ports français mardi 9 octobre. Au Havre, les terminaux à conteneurs ont été arrêtés. Une première grève depuis un an et demi dans les ports suite à un appel national de la CGT qui organisait ce jour-là des manifestations dans la plupart des grandes villes de France.

► **Manche : Les démineurs nettoient la Manche de 7 tonnes d'explosifs.** Durant son habituelle campagne estivale en Manche, le groupement des plongeurs démineurs (GPD) de la Manche basé à Cherbourg a traité plusieurs centaines de munitions de la Seconde guerre mondiale. Au bilan 2012 : 98 obus, 243 grenades, 4 mines, 8 mortiers et 32 bombes, soit un poids total de 7 tonnes ou 4 tonnes en équivalent TNT.

► **Polynésie : les lignes de base des eaux sous juridiction française définies.** Un décret paru au *Journal officiel* du 20 septembre définit les lignes de base à partir desquelles est mesurée la largeur de la mer territoriale adjacente à la Polynésie. Tout État doit en effet, en vertu de la convention de Montego Bay sur le droit de la mer de 1982, définir ce qu'il considère comme la mer territoriale, la zone contiguë, la zone économique exclusive et le plateau continental, et déposer cette délimitation auprès du Secrétariat général des Nations unies. Ce décret définit les points d'origine à partir desquels sont calculés ces espaces, et les lignes de base pour la Polynésie française. Un espace maritime de quelque 11 millions de km², représentant près des eaux sous souveraineté et juridiction françaises.

► **Grève et réquisitions au port de Papeete.** Une grève dans le port autonome de Papeete (*photo ci-dessous*), touchant le remorquage, la capitainerie, la police portuaire, la cale de halage, les services administratifs, a commencé mardi 9 octobre, paralysant le trafic portuaire au long cours. Un premier cargo, en provenance des États-Unis, après attente en haute mer, a repris sa route vers Suva, où il devait décharger le fret destiné à Papeete. Les revendications portent sur le gel des salaires, le remplacement des départs en retraite, la composition des conseils portuaire et d'administration. Le 10 octobre, un arrêté de réquisition individuelle a été pris par le Haut commissaire afin de permettre l'accès des navires de commerce, notamment pour maintenir l'approvisionnement en hydrocarbures de la Polynésie française.



Louis Laplane